Mise en place de la Conciliation médicamenteuse au sein d'un établissement de Psychiatrie: Bilan & Perspectives.

M. Thibault[1]; A. Sapin[2]; G. Liguori[1]; JL. Longuefosse[1]
[1]Pharmacie CH Maurice Despinoy – [2] Pharmacie Mangot Vulcin CHU Martinique

HOPIPHARM CLERMONT-FERRAND 2016

Contexte & Objectifs

- Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse: Déploiement de la Conciliation médicamenteuse à l'admission pour les patients > 65 ans depuis Septembre 2015 (140 lits de psychiatrie)
- 1° Objectif : Retour d'expérience de la mise en place et organisation : bilan qualitatif et quantitatif à 6 mois
- 2° Objectif : Définition des axes d'amélioration pour optimiser cette pratique

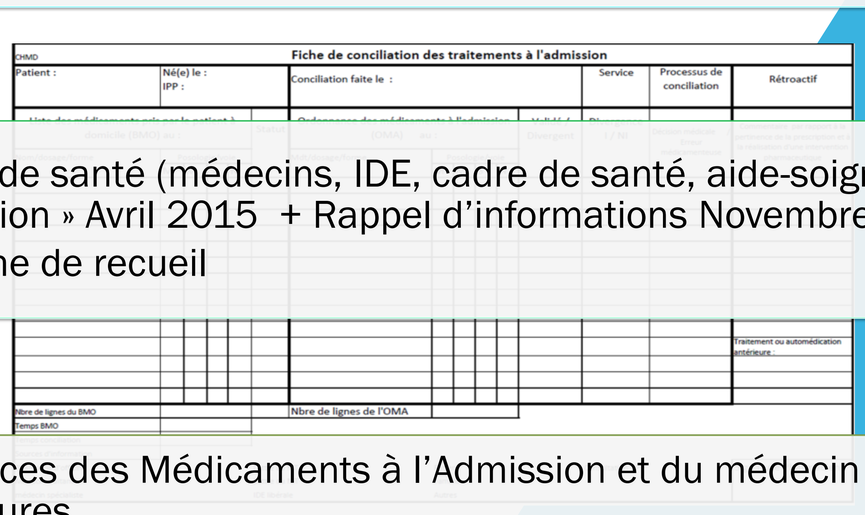
Fiche de conciliation des traitements à l'admission

Patient :	Né(e) le : IPP :	Conciliation faite le :	Service	Processus de conciliation	Rétroactif

Matériel

- Information de l'ensemble des acteurs de santé (médecins, IDE, cadre de santé, aide-soignant…) Campagne de sensibilisation « Conciliation » Avril 2015 + Rappel d'informations Novembre 2015
- Mise en place d'outil : protocole et fiche de recueil

Méthode

- Consultation dossier patient: Ordonnances des Médicaments à l'Admission et du médecin traitant Compte rendus hospitalisations antérieures, …
- Entretien avec le patient si possible
- Appel téléphonique: pharmacien officine + médecin traitant

Bilan Médicamenteux Optimisé : BMO

- Analyse rétrospective et comparaison du BMO avec Ordonnances des Médicaments à l'Admission
- Identification et classement des divergences éventuelles
- Concertation avec le prescripteur et modification de la prescription si besoin

Résultats

- ✓ 16 conciliations de patients > 65 ans
- ✓ 140 lignes de prescriptions analysées
- ✓ Age moyen: 71,8 ans
- ✓ Ratio Homme/Femme: 1,3

Statut des lignes de prescriptions analysées

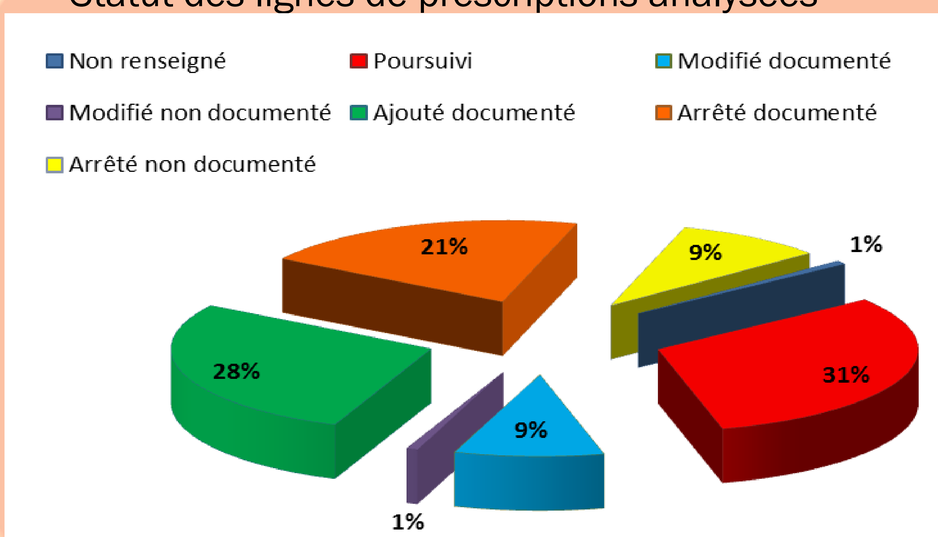

Répartition des sources d'informations

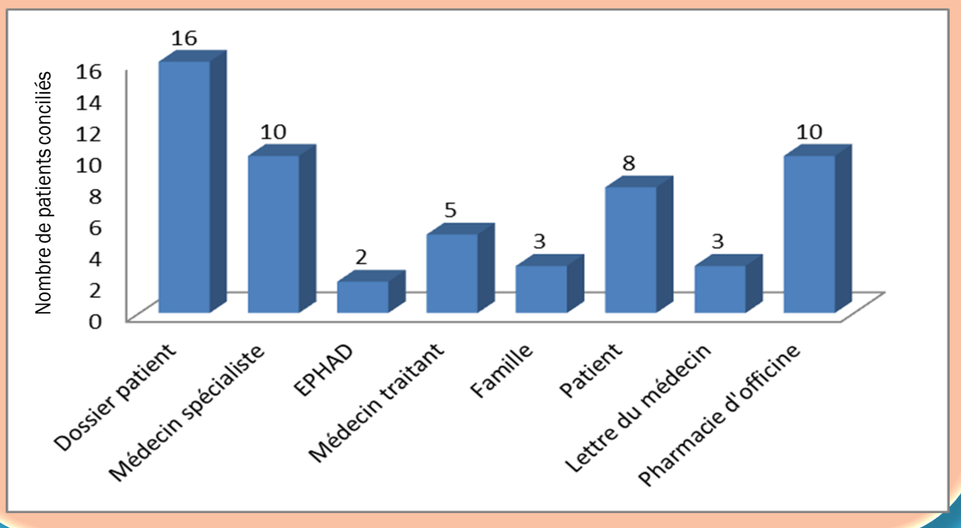

- ✓ 38 % des dossiers conciliés présentent au moins 1 Divergence Non Intentionnelle (DNI): correspondant essentiellement à des oublis de prescriptions
- ✓ 10% des lignes de prescriptions analysées sont divergentes non intentionnelles

- ✓ Délai moyen (admission patient /conciliation)> à 48 h pour 50% des patients conciliés
- ✓ Temps moyen réalisation conciliation: 67,8 minutes/patient (36,5 min/BMO + 31,3 min/analyse)

- ✓ 85% des lignes divergentes sont modifiées post conciliation: améliorant la pertinence de la prescription

Répartition des DNI par type de médicament

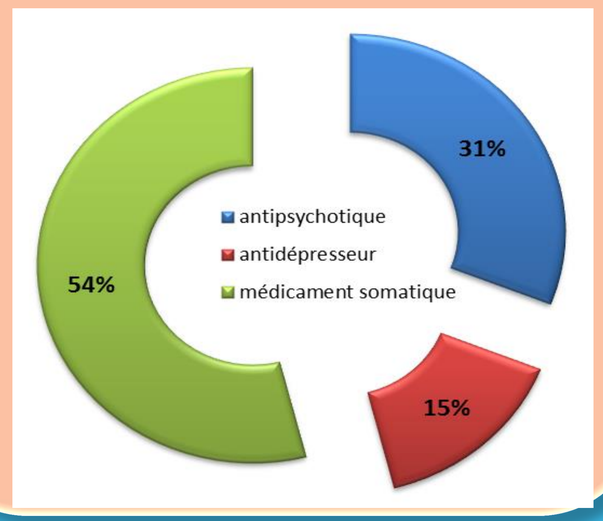

Conclusion

Différents axes d'améliorations sont envisagés à court terme avec changement des modalités d'information de l'admission de patient âgé (bureau des entrées) et instauration de l'informatisation de la conciliation médicamenteuse avec accès au dossier patient informatisé.
Les perspectives à long terme sont le déploiement de la conciliation médicamenteuse d'entrée à d'autres patients à risque et de la conciliation de sortie.